

Paris, le 20/06/2016

Conférence Transports de REUNIR, une première édition réussie !

Le 10 Juin 2016, se tenait à Bordeaux la conférence annuelle de RÉUNIR. Cette année, la thématique choisie pour débattre entre spécialistes était la Loi Notre – son application, les questions qu'elle pose. Promulguée il y a déjà presque un an, elle vient rebattre les cartes en termes de compétences transport, dans un paysage déjà très mouvant.



Que dit la loi NOTRe ? Que ne dit-elle pas ? Quels sont ses impacts sur le territoire ? Est-elle un élément de déstabilisation pour un gain (de coordination, de productivité) improbable, est-elle au contraire une opportunité ? Comment les acteurs du transport doivent réagir ? Les débats furent riches, les propos directs et concrets. « **Nous voulons offrir un espace d'échanges concrets, expliquait en introduction Eric Ritter, Directeur général de RÉUNIR. Un espace où les élus peuvent aussi rencontrer l'ensemble des PME adhérentes (...)** Notre environnement change ; en même temps, ce n'est plus uniquement de transports, dont il s'agit, mais de mobilité. Cette nécessité, nous l'avons intégrée ».

Des mutations de la part des usagers, ou plutôt des « clients » comme aime à le rappeler Alain-Jean Berthelet, Président de Réunir, mais aussi du paysage institutionnel. **Ainsi, même si les régions ne sont pas encore prêtes, de l'aveu même du vice-président en charge des transports de la « Nouvelle Aquitaine », Renaud Lagrave, la nécessité de se mettre au diapason de la réforme n'est pas une option.** Mieux, la Région s'emploie déjà à s'y conformer, dans un esprit de concertation avec les autres collectivités territoriales, en premier lieu desquelles les conseils départementaux, acteurs de proximité. **« Il faudra, comme l'explique Jean-Michel Gadrat, ancien Président du Gart (Groupement Responsable des Autorités Organisatrices de transport, créé en 1981), gérer quelques frottements »** : assurer des financements, dans un contexte évolutif et restreint ; discuter des conventionnements, dans une réalité hétérogène et sensible ; traiter la question des infrastructures, sans vrai mode d'emploi... C'est cela aussi la décentralisation confrontée aux besoins de mobilité. Une nécessité d'ajustements permanents, ou les acteurs semblent toujours insuffisamment préparés à vivre l'évolution qui les touche, même lorsqu'il s'agit d'appliquer un texte dans les tuyaux depuis un moment, comme c'est le cas avec la loi Notre. Mais des élus déterminés. Tant la mobilité est devenue cruciale pour nos concitoyens et les entreprises dans nos sociétés ouvertes et connectées (domicile travail, études, loisirs, etc.) ; le thème reviendra constamment dans les échanges.

Une certaine effervescence règne en « Nouvelle Aquitaine » autour des problématiques de la mobilité (pas simplement la mise en œuvre du texte, mais l'articulation de toutes compétences : réaliser l'intermodalité, souci de proximité). **Dans ce contexte mouvant, « Bordeaux Métropole » entend jouer un rôle attractif – encore plus avec l'arrivée de la nouvelle ligne LGV, d'ici à 2017, soulignait M. Christophe Duprat, vice-président en charge des transports.** « C'est une grande responsabilité qui nous est confiée, a-t-il également rappelé, avant d'avancer l'idée d'un syndicat mixte rassemblant l'ensemble des autorités organisatrices de transport ». **De leur côté, « les départements joueront le jeu » ont rappelé dans un bel unanimité Dominique Bussereau (président de l'Assemblée des départements de France), pour la Charente Maritime, et Anne-Laure Fabre-Nadler pour la Gironde ;** ce n'est pas si rare au fond, entre personnalités de sensibilité politique différente, lorsqu'il s'agit de transports collectifs. Dans le cas d'une région élargie (trois anciennes régions : Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes), un dosage savant devra manifestement être mis en place entre un niveau régional qui entend être au rendez-vous de la réforme et des départements qui savent à quel point les transports

Contact presse

Anna PALMÉRINI - a.palmerini@reunir.org - 01 56 02 62 62

collectifs sont un importants pour leurs concitoyens et semblent ne pas vouloir-pouvoir s'en désintéresser.

Des propos qui ont retenti comme un défi pour les très nombreux autocaristes présents dans la salle (plus d'une centaine), auxquels s'étaient joints des représentants de Groupes, des experts, des fournisseurs, etc. Des PME qui vivent implantées dans les territoires ; des PME qui restent principalement liées aux collectivités et cherchent à évoluer pour rester dans la course...Des PME qui ont vécu de près l'ouverture du marché créée par la loi Macron (c'est Réunir qui a créé la marque « Starshipper » en 2012), soulignait Eric Ritter, avec une conclusion : « si le modèle économique des lignes libéralisées reste encore à trouver, personne ne peut nier que la clientèle existe, ce qui n'était rien de moins évident au même des débats parlementaires ».

[> Retrouvez le compte-rendu en ligne sur le site de REUNIR](#)

[> Téléchargez les photos de la Conférence - © RÉUNIR](#)



Eric RITTER, Directeur général de REUNIR, a ouvert la Conférence Transports vendredi 10 juin à Bordeaux : « Nous voulons offrir un espace d'échanges concrets. Un espace où les élus peuvent aussi rencontrer l'ensemble des PME adhérentes »



Alain-Jean BERTHELET, président de RÉUNIR, a rejoint Dominique BUSSEREAU, ancien ministre, député et président de la Charente-Maritime et de l'ADF, Christophe DUPRAT, vice-président en charge des Transports et du Stationnement de Bordeaux Métropole, Anne-Laure FABRE-NADLER, vice-présidente en charge des Mobilités de la Gironde, et Renaud LAGRAVE, vice-président en charge des infrastructures, des transports et des mobilité de la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes pour conclure les débats de la matinée.

A PROPOS DE RÉUNIR

RÉUNIR accompagne depuis 1998 les PME et les collectivités engagées au service de la mobilité des territoires. Premier réseau de PME indépendantes du transport de voyageurs en France, le réseau comprend 200 implantations et regroupe une centaine de chefs d'entreprises présents dans toute la France. Les PME adhérentes offrent aux collectivités locales et donneurs d'ordre un service de qualité et de proximité avec plus de 9 000 collaborateurs en local, 7 500 véhicules et 121 entreprises certifiées RÉUNIR LeRéso par l'AFNOR.

RÉUNIR place la prévention et la qualité de service au cœur de ses actions. Précurseur de la certification « Engagement de service », RÉUNIR élabore en 2001 avec AFNOR Certification un référentiel métier dédié au transport routier de voyageurs pour garantir la qualité de service apportée aux voyageurs et aux autorités organisatrices.

En 2011, RÉUNIR lance Cassiopée, premier car équipé d'un simulateur de conduite en France : plébiscité par les conducteurs, les chefs d'entreprises et les autorités organisatrices, ce programme de formation au service de l'éco-conduite et de la prévention du risque routier est unique en France et a déjà bénéficié à plus de 2 000 conducteurs.

PARTENAIRE DE L'ÉVÈNEMENT



Mercedes-Benz



Constructeur référencé de RÉUNIR, Mercedes-Benz / Setra est partenaire de la Conférence Transports dans cette édition 2016.